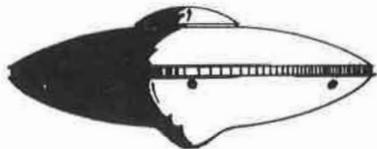


# UFO • QUEBEC



NUMERO 19 \$1.00  
FEVRIER 1980

## INFORMATIONS RECHERCHES



### SOMMAIRE



|  |                                |        |
|--|--------------------------------|--------|
| EDITORIAL.....   | CLAUDE MAC DUFF.....           | PAGE 2 |
| ENQUETES AU QUEBEC   |                                |        |
| LAC COUDRIER.....  | SERGE SAVARD.....              | PAGE 4 |
|  | MARC LEDUC                     |        |
| REPENTIGNY.....  | MARC LEDUC.....                | PAGE 6 |
| ALLONS-Y VOIR.....   | RICHARD BASTIEN.....           | PAGE 7 |
| APPLICATION DE L'ORTHOTENIE AUX OBSERVATIONS<br>DU QUEBEC..... | JEAN VEZINA ET MARC LEDUC..... | 8      |



## EDITORIAL

*claude mac duff*

Comme nous vous l'avions annoncé dans le numéro précédent, la réorganisation de la Corporation UFO-QUEBEC s'effectue de mieux en mieux et, déjà, des résultats évidents commencent à se concrétiser.

Ainsi, une réunion s'est tenue en janvier, au cours de laquelle des membres-fondateurs de UFO-QUEBEC ont rencontré les premiers candidats qui avaient répondu à l'appel lancé à la fin de 1979, et qui avaient soumis leur nom pour devenir enquêteur de la Corporation.

Cette réunion a permis de connaître les intentions et les motivations de ces volontaires, ainsi que leur compétence et leur champ d'action possible pour les enquêtes à mener auprès des témoins d'observation OVNI.

Au cours des semaines qui vont suivre, d'autres rencontres semblables sont prévues afin de bien organiser le réseau d'enquêteurs de UFO-QUEBEC, et d'augmenter leur nombre au Québec, tout en essayant de couvrir les principales régions de la Province afin de faciliter le contact entre les témoins d'observation et les enquêteurs.

Suite à ces décisions prises lors de la réunion, les participants se sont ensuite divisés en sous-groupes de travail avec des personnes-ressources en fonction des besoins et des activités de la Corporation : la publication du bulletin, les enquêtes et la recherche sur le phénomène OVNI.

Entre autres sujets intéressants qui ont été présentés, celui de Jean Vézina et de Marc Leduc, sur une recherche descriptive orthoténique, a particulièrement retenu l'attention.

Des aspects méthodologiques ont été discutés par eux, et ils ont décidé de procéder de la manière suivante : édition d'un rapport complet pour consultation confidentielle; publication d'une série d'articles dans le bulletin le plus tôt possible; publication d'une version anglaise, par la suite.

Donc, le nouveau réseau de collaborateurs est en bonne voie de réalisation, et il s'agrandit régulièrement; les candidatures se font de plus en plus nombreuses, et tout indique que les lecteurs et les membres sont déterminés à assurer la continuité du groupe et de son bulletin.

Ceci constitue un point positif qui nous encourage tous à continuer notre action et à garder confiance en l'avenir de UFO-QUEBEC.

Tous ceux et celles qui sont intéressé(e)s à venir rejoindre nos rangs sont priés de communiquer directement avec UFO-QUEBEC et de faire part de leur intention, tel qu'il est indiqué dans l'avis de rappel placé dans le bulletin.

En attendant, nous vous souhaitons à tous une Bonne et Heureuse Année 1980.

\*\*\*\*\*

UFO-QUEBEC EST UN MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION ET DE RECHERCHES SUR LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES.

FEVRIER 1980 I.S.S.N. 0317 - 9311

DEPOT LEGAL A LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUEBEC  
DEPOT LEGAL A LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU CANADA

TARIFS DES ABONNEMENTS :

ABONNEMENT REGULIER : \$6 POUR 6 NUMEROS  
ABONNEMENT DE SOUTIEN: \$10 POUR 6 NUMEROS  
ETRANGER : AJOUTER \$1 (ENVOI PAR BATEAU)  
\$2 (ENVOI PAR AVION)

ADRESSE POUR LES ABONNEMENTS : UFO-QUEBEC, 361 LECORBUSIER  
BELOEIL, QUE. CANADA, J3G 3N8

LE NUMERO : \$1.00

LIBELLE Z LES CHEQUES ET MANDATS A L'ORDRE DE UFO-QUEBEC.  
POUR LES LECTEURS ETRANGERS, SE SERVIR DE MANDATS-POSTE  
INTERNATIONAUX DISPONIBLES DANS LEURS BUREAUX DE POSTE.

UFO-QUEBEC EST DISPONIBLE POUR DES ECHANGES AVEC D'AUTRES  
PUBLICATIONS DU MEME GENRE.

LES COLLABORATEURS SONT RESPONSABLES DE LEURS ECRITS QUI NE  
REFLETENT PAS NECESSAIREMENT LES OPINIONS DE LA REDACTION  
OU DE LA CORPORATION.

ADRESSE DE LA CORPORATION POUR TOUTE CORRESPONDANCE AUTRE  
QUE LES ABONNEMENTS :

UFO-QUEBEC, B.P. 53, DOLLARD DES ORMEAUX, QUE., CANADA  
H9G 2H5 .

# UFO AU QUEBEC



## LAC COUDRIER

par : SERGE SAVARD et MARC LEDUC

A l'été 1978, la Corporation UFO-QUEBEC avait été sollicitée pour participer au festival d'Alma, pour y tenir un kiosque attractif. Les gens du Lac Saint-Jean sont très volubiles et joyeux. Certains m'ont offert leur collaboration, et d'autres m'ont raconté des récits d'observations qui valaient la peine de poursuivre l'enquête. Par la suite, j'ai donc mis en contact direct des collaborateurs-enquêteurs avec des collaborateurs témoins.

L'enquêteur, M. Serge Savard, est le propriétaire d'un café qui se nomme "En Passant", situé au centre d'Alma; il a rencontré le témoin qui n'a aucune objection à ce que son nom soit indiqué : il s'agit de M. Jean-Marie Tremblay.

L'événement est survenu le 1<sup>er</sup> septembre 1976; c'était un jeudi et il était 20 H 45. M. Tremblay chasse l'orignal depuis 20 ans et il en était à son quatrième jour de préparation, et accompagné de deux personnes, contrairement à son habitude. Le site de l'affût ayant enfin été trouvé, ils se trouvaient alors près du Lac Coudrier, le long de la route entre La Tuque et Chambord, à environ 2,4 km en forêt. Dans les environs se trouve le Lac à Rebours et une tour tenant les fils électriques, à 500 m d'altitude. Il y a également un couloir d'avions au-dessus du Lac Coudrier, et le témoin l'a lui-même indiqué. Son observation n'a duré que de 10 à 12 secondes.

## RECIT

J.-M. Tremblay préparait une plate-forme perchée dans un gros arbre, en un endroit stratégique pour le passage des orignaux. Son neveu et lui ont d'abord observé une étoile qui grossissait rapidement en s'approchant. Elle passa au-dessus des deux hommes sidérés. Environ 10 minutes plus tard, l'événement se reproduisait très exactement. Le neveu confirme le récit avec moins de précision.

Restons-en à la première occasion. Le ciel était clair et sans nuages. Au premier instant, J.-M. Tremblay, qui maniait le marteau, vit bien l'étoile en mouvement, quoiqu'il ne s'y attarda pas. Il redressa irrésistiblement la tête pour se rendre compte, avec surprise, qu'en s'approchant l'étoile devenait une boule parfaite de couleur blanchâtre et fluorescente.

A bout de bras, la grosseur apparente aurait bien été celle d'un ballon de basketball. Son altitude estimée par le témoin, à la verticale du site, devait être de 500 à 700 mètres. Le trajet fut parfaitement rectiligne, bien que perdant de l'altitude, et l'objet fut finalement caché à la vue des deux personnes par la densité des sommets des arbres. Le troisième chasseur n'a rien vu.

Aucun bruit ne fut entendu de cette boule de lumière, et, surtout, il sembla aux témoins qu'aucun bruit de la forêt n'était audible à ce moment. On peut entendre le vrombissement des autos qui foncent à toute allure sur la route 155, à cet endroit, mais on n'en entendit pas non plus à ce moment.

Immédiatement après que la boule eut disparu, J.-M. Tremblay descendit vivement pour saisir son fusil, car il avait peur que cette boule se pose près d'eux et représente un danger réel.

Les trois personnes préparèrent le départ, prévoyant revenir au petit matin, ramassant les outils, clous, etc. Ils s'éclairaient avec l'une des lampes de poche quand la seconde boule procéda exactement de la même manière.

### IMPRESSIONS

Monsieur Tremblay pense qu'il a été obligé de regarder cette chose lorsqu'elle est passée au-dessus d'eux. Il s'est senti observé. Il avait le sentiment qu'une présence intelligente conduisait l'objet. La luminosité de cette boule donnait l'impression de "cent sources lumineuses différentes". J.-M. Tremblay est resté sur le site pendant les cinq semaines qui ont suivi. A chaque jour, un hélicoptère militaire est passé.

### EVALUATION

Considérant l'estimation de la distance, la vitesse de ces deux boules était supérieure à celle des avions et des hélicoptères. Le silence de ces boules est à considérer. La reprise très exacte constitue un élément d'étrangeté intéressant. La luminosité était complètement en dehors de ce que le témoin a pu connaître. Nous attribuons 4 points d'étrangeté.

Le témoin a fait son récit à deux personnes avec un intervalle de 30 jours, sans le modifier. Il explique d'un même ton, avec les mêmes descriptions, les étapes de l'événement. Son jugement est solide quant aux estimations qu'il fait sur les distances et les durées. Son sens de l'observation est très développé et les rares éléments descriptifs sont fermement réaffirmés. Ce type de boule lumineuse n'est pas rare. Nous attribuons 5 points de fidélité.

La chasse fut fructueuse, le témoin n'a connu de déception à ce chapitre qu'en de rares occasions. Il est surprenant d'apprendre que l'été suivant, alors âgé de 41 ans, le témoin a fait ses premiers sauts en parachute... Il considère que cela n'est pas sans rapport avec son observation.

\*\*\*\*\*

REPENTIGNY, QUEBECpar : Marc LEDUC

Sylvie Turcotte est secrétaire juridique; elle est âgée de 23 ans et bien qu'elle me connaissait depuis un certain temps, elle ne m'avait encore parlé de rien. J'ai l'impression, après discussion, que c'est plutôt parce qu'elle cherchait à mieux préparer le terrain pour son récit, que pour tout autre raison, comme la crainte du ridicule, par exemple. Voici ce qu'elle écrit :

*" Ce soir-là, j'étais assise dans le salon, chez moi.*

*A un certain moment, je me suis levée et je suis allée à la fenêtre, sans raison particulière; j'ai écarté le rideau et j'ai regardé dehors.*

*" A ce moment, j'ai aperçu, derrière les arbres, plusieurs lumières relativement près les unes des autres. Cela m'a beaucoup étonnée. Cependant, je ne voyais pas clairement puisque les branches et les feuilles des arbres gênaient ma vue. Cela se déplaçait de l'ouest vers l'est très lentement. Enfin, entre deux arbres, éloignés l'un de l'autre, j'ai vu clairement cet objet .*

*" Les lumières, dont j'ignore le nombre exact, étaient à égale distance les unes des autres. Elles avaient toutes la même taille et la même luminosité. Cet objet est ensuite passé derrière d'autres arbres. Puis, il changea de direction, et refit sensiblement le même chemin en sens inverse, sans aucun changement de vitesse ou autre. J'ai cessé de voir l'objet à cause de son déplacement derrière les arbres, et aussi à cause de son éloignement."*

AUTRES DETAILS

A cet instant, il était presque 22 H 00, et le tout ne dura pas plus de 10 secondes. Les deux arbres pris comme références ont environ 13 mètres de haut et sont distant d'environ 60 mètres de notre témoin. Les arbres sont séparés l'un de l'autre d'une distance de 4 mètres. Le témoin a reproduit l'aspect de ce qui a été vu sur une photo du site prise quelques mois plus tard.

Sylvie estime l'objet à une distance réelle de moins de 800 mètres, et à une altitude moindre que 35 mètres. L'objet avait la forme d'un disque blanc jaunâtre.

EVALUATION

C'est un cas de Lumière Nocturne. La forme, l'aspect et le mouvement contribuent à atteindre la limite du seuil de l'acceptation à l'indice d'étrangeté : 3. Un jugement d'ensemble peut être attribué à ce récit et être fixé aussi au seuil de l'acceptation de 3 à l'indice de fidélité.

Ce n'est pas ce que l'on appelle un beau cas solide mais, sans en faire un représentant d'un excellent échantillon de cas, il nous paraît injustifié de le laisser de côté.

\*\*\*\*\*

ALLONS-Y VOIR !par : RICHARD BASTIEN

Vers Minuit, un soir de mai 1975, une jeune femme voit, de sa position de passagère à partir d'une auto en marche sur la route 249 N (rang II), en direction du Lac Montjoie et au-dessus du Mont Saint-Gérard, un objet non identifié de forme ovale et très nette.

Elle attira l'attention du chauffeur et tous deux virent, à deux reprises, cet objet en l'espace de 4 à 5 minutes. La visibilité était bonne et il n'y avait pas de brume. Premièrement, l'objet descendit régulièrement et linéairement vers la forêt des collines boisées et disparut derrière les arbres.

A bout de bras, sa dimension apparente aurait été celle d'un petit pois. En réalité, sa dimension aurait été celle d'un camion. Le paysage sert de référence aux deux témoins. A un moment donné, l'objet aurait été à 300 mètres de la surface du lac. L'objet était presque rond, distinct, opaque, lumineux et de couleur orangé-rouge uniformément. La vitesse aurait été celle d'un avion rapide.

Plus tard, il s'éleva pour s'éloigner vers la droite des témoins, sortant des arbres et disparaissant caché à nouveau par les arbres.

L'OBSERVATION

1<sup>ère</sup> observation : environ 5 secondes. L'objet disparaît derrière les arbres car l'auto avance. L'auto s'engage dans une route boisée. Les témoins se questionnent sur le phénomène observé et décident de retourner sur place pour en avoir le coeur net. Il s'est donc passé environ 3 minutes pendant ce temps

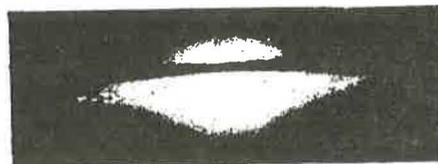
Lorsqu'ils reviennent à l'endroit propice à l'observation, il n'y a plus rien. Les témoins demeurent dans l'auto arrêtée pendant une minute, phares allumés. Les fenêtres sont ouvertes. L'objet réapparaît en montant au-dessus des arbres, se laisse observer pendant environ 30 secondes et se déplace lentement vers la droite, pour disparaître derrière les arbres.

La première fois l'auto se déplaçait. La deuxième fois elle était stationnée et le témoin est demeuré à l'intérieur de l'auto, une Datsun 240.

La première fois, l'objet semblait se déplacer lentement vers la droite. La deuxième fois l'objet est apparu en s'élevant au-dessus des arbres, et s'est dirigé vers la droite. Le témoin ne se souvient pas d'un arrêt quelconque dans les déplacements. Les témoins n'ont pas attendu plus de 5 minutes après la disparition.

\*\*\*\*\*

# INFORMATIONS



SUJET : UNE ANALYSE DES RAPPORTS D'OBSERVATIONS D'OVNI

Application de l'Orthoténie  
aux observations du Québec

par : JEAN VEZINA  
MARC LEDUC

AVIS AUX LECTEURS : La recherche dont nous allons vous faire la description nécessite de nombreuses explications théoriques, méthodologiques et techniques. On nous a suggéré d'en présenter une version sous forme d'articles suffisamment explicites sans pour autant être complètement détaillée. L'avantage de cette façon de faire réside dans une communication rapide de l'information importante aux chercheurs intéressés. La publication d'un rapport se fera par la suite, à partir du document qui circule en consultation confidentielle.

Vous lirez donc quatre articles consécutifs. Le premier présentera une vue d'ensemble et une introduction. Le second couvrira l'approche technique avec l'utilisation de l'algèbre, la trigonométrie, les probabilités, etc. Le troisième exposera l'analyse des données ainsi que certains tests. Le quatrième contiendra une discussion et une conclusion.

PREMIER DES QUATRE ARTICLES :  
INTRODUCTION ET VUE D'ENSEMBLE

## INTRODUCTION

Il existe diverses manières d'aborder le phénomène OVNI. Nous en connaissons d'une façon générale la subjectivité. Les chercheurs font face au défi de procéder à une évaluation du phénomène en s'accommodant de leurs convictions personnelles et de celles des témoins dont nous pouvons mettre le jugement en doute.

La sincérité des témoins ne suffit pas à prouver quoi que ce soit sur le phénomène ni la multitude de témoignages d'ailleurs. Une approche le plus possible objective et rigoureuse serait indiquée. Nous pouvons par exemple rassembler un nombre de faits valides, les trier selon une méthode d'échantillonnage et les analyser pour en faire l'interprétation et une généralisation.

L'orthoténie, que nous allons définir, constitue un champ de recherche dans lequel les données et les variables à considérer sont théoriquement objectives et quantifiables, sinon mesurables. Le mot ORTHOTENIE, dans cette recherche, signifie "alignement de lieux d'observations sur un même grand cercle terrestre".

La vérification de l'existence de telles lignes soulève un problème scientifique que nous estimons abordable pour quelques raisons; nous possédons une banque de données, ces données sont objectives et se prêtent à des vérifications que nous exposerons plus loin.

Nous formulons une définition opérationnelle :

Observation d'OVNI : Informations sur la longitude, la latitude, la date, le type, l'indice d'étrangeté et l'indice de probabilité d'une observation. Il est entendu que cette définition prend pour acquis que le mode de cueillette des renseignements contenus sur les fiches est fiable et adéquat.

#### BUT DE LA RECHERCHE

Nous affirmons posséder une méthode de transformation des données autorisant certaines manipulations statistiques. Nous voulons confirmer ou réfuter une hypothèse de base impliquant un modèle explicatif et conceptuel de la répartition géographique des observations d'OVNI. Actuellement cette répartition est présumée aléatoire. Nous désirons nous dégager le plus possible des aléas de la subjectivité. Nous appliquons la trigonométrie sphérique, la statistique et le calcul des probabilités pour fins d'analyse. Les objectifs suivants nous animent :

- 1-) Découvrir tous les alignements orthoténiques permanents sur une surface de référence donnée;
- 2-) Calculer l'équation de chacune de ces lignes;
- 3-) Tester statistiquement ces lignes en fonction de :
  - a-) la probabilité qu'elles soient dues au hasard;
  - b-) la probabilité qu'elles soient causées par des erreurs;
  - c-) la probabilité que des biais en soient la cause;
  - d-) la probabilité qu'un phénomène inconnu (OVNI) en soit la cause.

Cette recherche ne considère que les lignes permanentes , i. e. celles qui reviennent d'année en année.

#### L'INTERET DE CETTE RECHERCHE

Nous désirons amener plus de compréhension du phénomène OVNI. Si nous mettons en évidence une organisation précise du phénomène, nous faisons oeuvre de science. Toute structure mise en évidence dans un contexte soucieux d'objectivité et de rigueur serait une connaissance précieuse et un outil de recherche à la disposition des autres chercheurs.

Si nous infirmons notre hypothèse, nous serons satisfaits d'avoir pu explorer cet aspect. Si nous la confirmons nous doterons les chercheurs d'un outil permettant d'aborder le phénomène réputé par sa difficulté et sa résistance à la recherche.

Si les résultats sont ambigus, la sélectivité des méthodes que nous utilisons permettra d'éclairer des points obscurs et ainsi d'orienter des recherches subséquentes.

Nous ne rappelons pas dans le présent article la théorie de l'orthoténie : les lecteurs de cette publication sont présumés connaisseurs. Des noms tels Michel, Vallée, Bavic, sont des mots-clé.

#### L'HYPOTHESE

Il est possible de définir sur une surface géographique un ensemble d'arcs de grands cercles réunissant chacun plus de points que le hasard ne le permet à partir des points apparemment en désordre de différents échantillons représentatifs.

#### QUESTIONS

Y a-t-il un tel ensemble de lignes ? De telles lignes se retrouvent-elles d'un échantillon à l'autre ? De telles lignes peuvent-elles mettre à l'épreuve un modèle explicatif et conceptuel ? Quelles variables doivent être retenues ?

MODELE

La mise en évidence des lignes droites reliant des lieux d'observation d'OVNI est une étape. L'interprétation des lignes ou, le cas échéant, d'un ensemble de lignes permanentes, vient ensuite. Nous pensons que l'existence de telles lignes ou d'une structure de lignes peut être attribuables à divers facteurs, soit intrinsèques au phénomène, soit extérieurs au phénomène en tant que tel, ou encore à des biais. Si une ligne apparaît, quelle en est la cause ? Une propriété du phénomène OVNI peut en être responsable, le hasard peut en être responsable, la disposition du réseau d'observateurs peut en être responsable, la répartition démographique peut en être responsable...

Il nous est possible d'exprimer la conception suivante :

$$O = [P] + (H) + \{B\} + E$$

Une ligne Orthoténique s'explique à priori par les effets combinés des facteurs Phénomène Ovní, Hasard, Biais indésirables et des Erreurs qui embrouillent à tous les stades de cette recherche la précision des données et même leur exactitude.

Nous avons déterminé les objectifs qui nous animent en fonction de cette conception. La technique permettant de vérifier l'importance des membres de droite de notre modèle sera décrite dans un prochain article.

VARIABLES

Nous définissons les variables de la manière suivante :

- 1-) La latitude et la longitude permettant directement le calcul des lignes et constituent la variable "expérimentale" de cette étude descriptive.
- 2-) Les indices d'étrangeté et de probabilité permettent de sélectionner les cas à partir d'un seuil. Ces variables vont mettre à l'épreuve le modèle explicatif et conceptuel.
- 3-) Le type permet d'établir la caractéristique de base de chacune des observations utilisées. Cette variable est uniformisée dans chacun des échantillons.
- 4-) La date permet de constituer la permanence des lignes. Cette variable est uniformisée dans chacun des échantillons.

METHODE D'ECHANTILLONNAGE

Notre banque de données contient plus de 1 200 cas. Nous décidons de fabriquer des échantillons de 200 cas. L'échantillonnage sera stratifié..

Premièrement, nous dressons une table des cas par année pour garder dans chacun des échantillons des cas en proportion des cotes annuelles.

Deuxièmement, nous dressons une table indiquant le pourcentage des cas selon la classification de Hynek afin de tirer nos 200 cas en respectant cette seconde proportion.

Troisièmement, nous décidons de fabriquer le premier des quatre échantillons avec la crème des cas les plus valides. Conséquemment, nous choisissons systématiquement les cas à hauts indices. Les autres échantillons se dégradent successivement.

En procédant ainsi, nous contrôlons un peu, méthodologiquement, des variables pour lesquelles nous voulons diminuer les effets sur notre variable principale. Nous contrôlons en plus d'autres variables en effectuant un dosage intentionnel visant à éprouver le concept explicatif.

Cette question sera débattue dans le troisième et le quatrième articles.

---

Prochain article : SECOND DES 4 ARTICLES :  
L'APPROCHE TECHNIQUE

---

COMMUNIQUE : VIENT DE PARAÎTRE, de Réginald Marquis,  
Aux EDITIONS CASTELRIAND INC.,  
" L'HOMME FACE A L'ENIGME DES OVNI "

De son métier, l'auteur est technicien en audio-visuel et est membre d'une foule d'organismes internationaux attachés à l'étude des OVNI, aux Etats-Unis, en France, en Belgique, en Angleterre et au Canada, ce qui en fait l'un de nos grands spécialistes en "ufologie", cette science nouvelle si contestée où il faut constamment séparer la fable du témoignage authentique.

Depuis plus de dix ans, Réginald Marquis a pris connaissance de plusieurs ouvrages traitant du sujet et il est maintenant un homme actif dans le domaine, son adhésion à plusieurs de ces organismes en étant la preuve vivante. Il est enquêteur officiel du groupement français " LUMIERES DANS LA NUIT ", pour le Québec.

A PROPOS DU LIVRE

Qu'est-il arrivé dans le monde des OVNI depuis 30 ans ? Y a-t-il eu des commissions d'enquête officielles sur les OVNI ? Y a-t-il eu des congrès sur le sujet ? Quels sont les groupements ufologiques sérieux ? Quelles sont les hypothèses émises par les chercheurs ? Qu'en pensent les hommes de science ?

Voilà autant de questions auxquelles l'auteur apporte des réponses précises dans ce passionnant compte-rendu historique de l'ufologie entre 1947 et 1977.

Le livre n'a rien de farfêlé : au contraire, sa lecture attentive permettra de découvrir un véritable dossier d'expert, bien écrit et documenté, et qui a le rare mérite de bien situer les choses pour le lecteur.

Présenté en plusieurs chapitres, le livre nous présente les faits suivants :

- 1-) Les premières enquêtes officielles (1947-1952);
- 2-) Un intérêt soutenu autour d'un mystère (1953-1956);
- 3-) Des groupements et des ordonnances (1957-1963);
- 4-) En route vers l'affaire Condon (1964-1966);
- 5-) Perturbations et dissidences (1967-1968);
- 6-) Requiem pour une fausse conclusion (1969-1972);
- 7-) La science s'intéresse davantage aux OVNI (1973-1976);
- 8-) 30 ans plus tard ( 1977 -... ) .



Le livre est disponible dans les librairies du Québec, au prix de \$ 7.50, ou en le commandant directement aux Editions CASTELRIAND à l'adresse suivante :

ENTREPRISES CASTELRIAND INC., C.P. 997, 2 DE LA COUR, RIVIERE-DU-LOUP, QUEBEC

Paiement par chèque ou par mandat-poste seulement.

G5R 3Z5

# RESEAU UFO QUEBEC



## NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

MARC LEDUC  
REGIONS DE MONTREAL ET DE LA RIVE SUD 653 77 67

PHILIPPE BLAQUIERE  
REGIONS DE ROUGEMONT, ST.HILAIRE, ST.HYACINTHE 467 36 30

MONIQUE BENOIT  
REGIONS DE JOLIETTE ET DE BERTHIERVILLE 836 71 90

WIDO HOVILLE  
REGIONS DE MONTREAL ET DES LAURENTIDES 626 91 25

### RAPPEL

### INSCRIPTION COMME MEMBRE ADHERENT DE LA CORPORATION

Comme nous l'annoncions dans le supplément au numéro 17, en mai 1979, les collaborateurs-enquêteurs et les collaborateurs régionaux, ainsi que toutes les personnes intéressées, peuvent participer aux activités de la Corporation. Mais il faut préalablement définir votre genre de participation.

Nous procédons à un recrutement et à une sélection. L'esprit de ces efforts se veut plus ouvert qu'antérieurement. Cependant, nous nous sommes fixés des contraintes et nous avons établi des critères de sélection qui devraient avoir pour effet de faire de la Corporation UFO-QUEBEC autre chose qu'un club social.

Pour devenir membre-adhérent, il faut :

- 1- Obtenir la formule d'inscription comme membre-adhérent, et nous la retourner une fois complétée.
- 2- Obtenir et remplir la fiche de renseignements dans le cas où cela n'aurait pas été fait.
- 3- Envoyer une cotisation annuelle de \$ 12.00 ( douze ) dollars pour :



- l'abonnement au bulletin bimestriel UFO-QUEBEC;
- la cotisation comme membre-adhérent; la Corporation s'engage à rembourser ce montant si la candidature n'est pas retenue.

- 4- A la suite de quoi, vous recevrez une carte de membre identifiant le membre-adhérent, et que nous vous demandons d'utiliser consciemment et dans l'esprit de la Corporation.